

Camping de la Croix St Martin ★★★

Allée du camping, 99 Avenue des Graviers, 03200 ABREST / VICHY

Tél : 04 70 32 67 74, email : vichy@orange.fr, site web : www.camping-vichy.com,

Barème Curistes - 2018

OFFRE SPECIALE

| Mobil-homes, Tentes Lodge | Basse Saison | Juin/Juillet | Juillet/Août |
|--|---|--|--|
| Confort +: Radiateur dans chaque pièce. Confort et Tradition: Radiateur uniquement dans le séjour | 02 Avril au 01 Juin et du 28 Août au 02 Octobre | du 01 Juin au 21 Juillet | du 21 Juillet au 28 Août |
| à partir de : 29 € / nuitée | Forfait 21 nuits minimum* | Forfait 21 nuits minimum* **après le 21/07 | Forfait 21 nuits minimum* **après le 21/07 |
| MH Tradition 28 m2, 2 chambres maxi 4 pers. (4, 5, 6) | 609 € (29 € / Nuit) | 903 € (43 € / Nuit) | 1 575 € (75 € / Nuit) |
| MH Confort 28 m2, 2 chambres maxi 4/5 pers. (1, 2) | 672 € (32 € / Nuit) | 1 029 € (49 € / Nuit) | 1 701 € (81 € / Nuit) |
| MH Confort + 33 m2, 2 chambres maxi 4 pers. (10, 11) | 714 € (34 € / Nuit) | 1 050 € (50 € / Nuit) | 1 722 € (82 € / Nuit) |
| MH Confort, 25 m2, 2 chambres maxi 4 pers. Terrasse couverte (17, 18) | 651 € (31 € / Nuit) | 1 092 € (52 € / Nuit) | 1 764 € (84 € / Nuit) |
| MH Confort + 28 m2, 2 chambres maxi 4/5 pers. (8, 9), 4 pers. (14, 15) | 798 € (38 € / Nuit) | 1 197 € (57 € / Nuit) | 1 785 € (85 € / Nuit) |
| MH Confort + 31 m2, 2 chambres maxi 5 pers. Terrasse couverte (7, 7 bis) | 882 € (42 € / Nuit) | 1 218 € (58 € / Nuit) | 1 869 € (89 € / Nuit) |
| MH Gd Confort + 33 m2, 3 chambres maxi 6 pers. (12, 13) | 903 € (43 € / Nuit) | 1 302 € (62 € / Nuit) | 1 995 € (95 € / Nuit) |
| MH Confort+, résidentiel 34 m2 2 chambres, maxi 5 pers. (16) | 903 € (43 € / Nuit) | 1 365 € (65 € / Nuit) | 2 016 € (96 € / Nuit) |
| Au-delà de 4 personnes, Par personne supplémentaire / nuit | 5,00 € | 5,00 € | 5,00 € |
| Invité, visiteur* par journée | 2,00 € | 2,00 € | 2,00 € |
| Chien en hébergement par nuitée. 1 seul par location. Chiens 1ère ou 2ème catégorie et chats non admis. | 1,50 € | 1,50 € | 1,50 € |
| Frais de réservation par séjour | 6,00 € | 6,00 € | 6,00 € |
| Taxe de séjour par nuitée et par personne de 18 ans et plus. | 0,40 € | 0,40 € | 0,40 € |
| * pour 4 personnes. Possibilité nuits supplémentaires. ** Possibilité semaines supplémentaires. | | | PriceList 20171227 2018-122 |

Camping de la Croix St Martin ★★★

Allée du camping, 99 Avenue des Graviers, 03200 ABREST / VICHY

Tél : 04 70 32 67 74, email : vichy@orange.fr, site web : www.camping-vichy.com,

Conditions de Location Mobil home Extrait du règlement intérieur du camping

ACCUEIL :

Le bureau d'accueil est ouvert **de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h**.

RÉSERVATION :

La réservation est **obligatoire** pour la location d'un mobil-home quelque soit la période et la durée du séjour (minimum 2 nuits). **Une attestation d'assurance villégiature est demandée pour toute location de mobil-home**. La location ne devient effective qu'après réception du contrat de location signé et du versement correspondant à l'acompte sur le séjour (30%), et après notre accord confirmé par courrier ou par mail. **Le solde du séjour est à régler un mois avant votre arrivée**. Toute location est nominative et ne peut être sous louée ou cédée.

ARRIVÉE ET DÉPART:

Les locations sont disponibles **à partir de 16h**. En l'absence de message du client précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations sera exigé. **Aucune location ne sera livrée après 20h00**. Le jour du départ, la location devra être **libérée à 10h00 au plus tard**, pour tout départ après 10h00, une nuit supplémentaire sera facturée. Aucun remboursement ne sera consenti en cas de départ anticipé.

ANNULATION :

Toute annulation devra être confirmée par écrit.

- a) En cas d'annulation plus de 3 mois avant votre arrivée, votre acompte vous sera restitué (moins 15 € pour frais de gestion de dossier).
- b) En cas d'annulation moins de 3 mois avant votre arrivée, votre acompte restera acquis de plein droit.
- c) En cas d'annulation moins d'un mois avant votre arrivée, le montant total de votre séjour restera acquis de plein droit. **Aucun remboursement ne sera effectué quelque soit la raison de votre annulation, pensez à prendre une assurance annulation** qui vous permettra d'être remboursé en cas d'évènements vous empêchant d'effectuer votre séjour (conditions générales de l'assurance FFCC sur simple demande ou sur notre site internet).

Camping de la Croix St Martin ★★★

Allée du camping, 99 Avenue des Graviers, 03200 ABREST / VICHY

Tél : 04 70 32 67 74, email : vichy@orange.fr, site web : www.camping-vichy.com,

CAUTIONS :

Pour garantir la restitution en bon état des locaux, du mobilier et matériel, il vous est demandé le versement:

- **d'une caution de 300 €** (chèque, espèces ou empreinte carte bancaire) à votre arrivée avant remise des clés. Le coût de remplacement de tous objets manquants (casse, dégradation...) sera déduit de cette caution. Si les frais excèdent le montant de la caution, le locataire s'engage à en régler le solde.
- **d'une caution ménage de 90 €** (chèque, espèces ou empreinte carte bancaire) vous sera également demandée. Possibilité de prendre un forfait ménage à la réservation: 45 €.

Le jour de votre arrivée, il vous sera remis un document vous permettant de faire votre état des lieux initial. Ce document devra être rendu signé le soir même. **Le jour de votre départ, le mobil-home devra être restitué pour 10h00 en parfait état de propreté, prêt à être reloué.** Le mobile-home sera contrôlé dans les heures suivant votre départ. Dans la semaine suivante, vous recevrez soit votre caution intégrale (300 € + 90€), soit une facture de prestation de nettoyage et/ou de remise en état. Etat des lieux possible entre 9h et 10h pour les clients qui le souhaitent.

La caution ménage sera intégralement conservée si l'interdiction de fumer à l'intérieur n'a pas été respectée

*** Pour des raisons de sécurité et d'assurance**, il est interdit de se réunir à plus de 6 personnes dans les Mobil home.

ANIMAUX:

Pour des raisons médicales, les chats ne sont pas acceptés dans les locations (allergie au poil de chat très courante).

Un seul chien (petite et moyenne taille) est accepté dans les locations moyennant un supplément de 1,50 € par nuit.

Nous vous demanderons cependant de respecter certaines règles:

- Il devra être tatoué ou pucé et à jour de ses vaccinations (carnet à présenter à votre arrivée).
- Vous devrez sortir votre chien à l'extérieur du camping pour ses besoins.
- Il devra être tenu en laisse sur le camping et sur votre emplacement.
- Il ne devra pas importuner le voisinage ni par ses aboiements, ni par ses salissures.
- En aucun cas, le chien ne devra demeurer seul dans la location ni dormir sur les lits ou coussins des locations. Tout autre animal est interdit dans les locations.

INVITÉS / VISITEURS:

Les visiteurs et invités en nombre limité, et après accord de notre part, sont autorisés de 10h à 22h. Ils devront s'acquitter de la redevance prévue (soit 2 € / pers.). Ils demeurent sous la responsabilité de leurs hôtes. Leurs véhicules devront stationner à l'extérieur du camping.

Les invités / visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

Camping de la Croix St Martin ★★★

Allée du camping, 99 Avenue des Graviers, 03200 ABREST / VICHY

Tél : 04 70 32 67 74, email : vichy@orange.fr, site web : www.camping-vichy.com,

VÉHICULES:

Un seul véhicule par emplacement ; La circulation de tout véhicule est limitée à 10 km/h sur le camping. Les entrées et sorties du camping avec véhicule sont possibles **entre 7H00 et 22H00**.

En dehors de cet horaire, un parking extérieur est à la disposition des campeurs et locataires.

PISCINE:

La piscine du camping, couverte et chauffée, est ouverte selon la météo d'avril à septembre. Le port du maillot de bain est obligatoire.

Les shorts et bermudas sont interdits.

La piscine n'est pas surveillée, les enfants demeurent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes les accompagnant. Le règlement de la piscine est affiché à l'entrée de celle-ci, le non-respect du règlement entrainera l'expulsion. Le camping se réserve le droit de ne pas ouvrir la piscine en fonction des conditions météorologiques et/ou sanitaires (contrôle quotidien).

COMPORTEMENT ET RESPECT:

Durant leur séjour, les locataires s'engagent à respecter les autres campeurs et/ou locataires, à respecter et faire respecter les équipements et matériels mis à leur disposition tant dans les locations que sur le terrain de camping. Toute dégradation leur sera facturée.

Le calme est exigé entre 22h et 7h.

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. En cas de litige, seul le droit français fera foi.

Camping de la Croix St Martin ★★★

Allée du camping, 99 Avenue des Graviers, 03200 ABREST / VICHY

Tél : 04 70 32 67 74, email : vichy@orange.fr, site web : www.camping-vichy.com,

Contrat de Location Mobil Home

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Tél : Portable :

Email :

Nombre de personnes : Merci de renseigner, au dos, les noms, prénoms et dates de naissance des personnes vous accompagnant:

Chien (Vaccination et tatouage ou puçage obligatoire : Présentation du carnet à votre arrivée)

Je désire louer :

Mobil home (Modèle) :

Arrivée le : entre 16h et 20h. Départ le : avant 10H00

Montant par nuitée / semaine : x nuits / semaines = €

Personne supplémentaire (si autorisé) : **5 €** x nuits = €

Supplémentaire chien: **1,50 €** x nuits = €

Forfait ménage de fin de séjour : (facultatif) **45,00 €** nuits = €

Montant total du séjour : €

Acompte de 30 % du montant total + 6 € de Frais de réservation : €

ou Montant total du séjour si arrivée dans les 30 jours, suivant la date de réservation : €

Le solde est à régler au plus tard un mois avant la date d'arrivée. Les cautions vous seront demandées à votre arrivée avant la remise des clés.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de location, je m'engage à respecter le règlement intérieur du camping (téléchargeable sur notre site internet) et joint la somme ci-dessus par :

Chèque bancaire ou postal

Virement bancaire

Chèques vacances

Carte bancaire

J'ai souscrit une assurance annulation FFCC

Autre

Je joins mon attestation d'assurance villégiature (obligatoire pour toute location).

Fait à : , le : Signature :